

Chapitre 4: Typologies textuelles

- **Typologie textuelle ou homogène**
- **Typologie intermédiaire**
- **Typologies fonctionnelles (schéma général de la communication)**
- **Typologies énonciatives**
- **Typologies situationnelles**
- **Typologie hétérogène**

Typologies des discours

En analyse de discours, il existe plusieurs typologies de discours. Il s'agit des classements qui reposent sur des critères variés comme le degré de généralité des critères et le lieu social de pertinence de la typologie par exemple. À ce titre, P. Charaudeau et D. Maingueneau (2002) présentent quatre grands groupes de typologie en s'inspirant de différents auteurs : les typologies homogènes, intermédiaires et hétérogènes, les typologies énonciatives, les typologies communicationnelles ou fonctionnelles, et les typologies situationnelles. Avant d'aborder ces typologies, il faut souligner que nous nous intéressons à ces différentes manières de classer le discours parce qu'elles permettent de positionner notre objet d'étude (le discours oral des guides touristiques et le discours écrit des guides de voyage) par rapport aux autres discours. Nous abordons ainsi le discours touristique comme un genre de discours produit dans une spécialité ou institution sociale qui est l'industrie touristique. De la même façon, les

discours des guides et des scripteurs-guides sont appréhendés en tant que sous-genre du discours touristique. Etant l'objet de notre analyse, le guide de voyage et le discours des guides méritent, à notre avis, plus d'élaboration en tant que genre. Par conséquent, les principales caractéristiques de ce genre du discours touristique sont aussi abordées.

Typologies homogènes, intermédiaires, et hétérogènes

A. Petitjean (1989) propose une typologie des typologies. Les typologies homogènes se fondent sur une base unique pour construire une grille abstraite. Nous citons à ce sujet les typologies procédurales ou cognitives telles que le descriptif, le narratif, l'argumentatif, l'explicatif, etc. établies par J.-M. Adam (1990, 1992). En ce qui concerne les typologies intermédiaires, ils utilisent « des critères hétérogènes mais en les organisant à partir d'un “ foyer classificatoire ” : essentiellement le mode énonciatif, l'intention de communication ou les conditions de production » (P. Charaudeau et D. Maingueneau, 2002 : 593). Les typologies hétérogènes portent sur des critères appartenant aux foyers classificatoires distincts comme par exemple l'intention communicative, la thématique et le mode énonciatif.

Typologies énonciatives

Les typologies énonciatives sont basées sur trois éléments : les interlocuteurs, le moment et le lieu de l'énonciation. Cette typologie relève de la dichotomie *discours/histoire* ou plan embrayé/non-embrayé d'É. Benveniste. Dans le même ordre de préoccupation, d'autres auteurs comme J. Simonin-Grumbach (1975, 1984) et J.-P. Bronckart (1985, 1996) distinguent respectivement *discours*, *histoire*, *discours indirect libre*, *textes théoriques*, *textes poétiques* et *discours interactif* (exposer et impliqué), *récit interactif* (raconter et impliqué), *discours théorique* (exposer et autonome) et *narration* (raconter et autonome). La typologie G2 (les types d'activités) de C. Kerbrat-Orecchioni et V. Traverso (2004) se situe dans la même perspective. À ce sujet, ces auteurs font l'observation suivante :

« Les types d'activités se définissent au contraire par des critères « internes ». Une argumentation, un récit ou des salutations sont reconnaissables comme tels indépendamment des événements dans lesquels ils s'inscrivent, et qui peuvent être très divers (même si certains types d'activités se rencontrent de façon privilégiée dans certains sites plutôt que dans d'autres). Cette identification repose sur différents éléments du matériel linguistique et de l'organisation discursive, comme l'emploi des temps, la forme des énoncés et leur organisation séquentielle, la nature des actes de langage et des « routines », les types de connecteurs utilisés, etc » (C. Kerbrat-Orecchioni et V. Traverso, 2004 : 44).

Typologies communicationnelles ou fonctionnelles

Les six fonctions du langage de R. Jakobson (1963) sont la typologie la plus connue de ce groupe. Il s'agit de la fonction émotive, référentielle, métalinguistique, poétique, phatique et conative. Les typologies communicationnelles ou fonctionnelles se fondent sur l'intention communicationnelle. Chez les Anglo-saxons, les fonctions sont souvent classées selon qu'elles sont transactionnelles ou interactionnelles (ou interpersonnelles) : la première fonction concerne les contenus et la deuxième les relations sociales et attitudes personnelles. Le développement de la théorie des actes de langage a une incidence sur ces typologies, dans la mesure où l'on a tendance à associer les deux classifications : « L'intention fonctionnelle du locuteur est connue comme la force illocutionnaire de l'énoncé » (D. Nunan, 1993 : 65). L'une des difficultés de cette typologie est que les fonctions communicatives ne correspondent pas nécessairement aux intentions communicatives des locuteurs. Par ailleurs, plusieurs fonctions peuvent être attribuées à un seul discours. En bref, ces typologies s'inspirent à la fois des grilles sociologiques et psychologiques fondées elles-mêmes sur des postulats philosophiques implicites qu'il est difficile de valider (P. Charaudeau et D. Maingueneau, 2002 : 594).

Typologies situationnelles

Ces typologies reposent sur le domaine d'activité sociale où le discours est produit. Les discours sont classés en fonction des institutions sociales telles que l'école, les médias et la famille. Le discours associé à chaque domaine est réparti en plusieurs genres (par exemple les genres de l'hôpital). À ce titre, il importe de « prendre en compte la relation entre les genres institutionnalisés propres à un lieu (ainsi le cours pour l'école) et les genres effectifs (ainsi les conversations entre les cours) » (P. Charaudeau et D. Maingueneau, 2002 : 594). Ces typologies situationnelles correspondent au classement G1 de C. Kerbrat-Orecchioni et V. Traverso (2004 : 43) : « Les événements de communication sont définis d'abord sur la base de

critères « externes », c'est-à-dire situationnels (nature et destination du site, nature du format participatif, nature du canal, but de l'interaction, degré de formalité et de planification de l'échange, degré d'interactivité, etc.). »